Quarante-deuxième Année — N° 64 UN NUMERO : 15 CENTIMES VENDREDI 5 MARS 1897.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois . . 26 fr. . . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 5 bis à PARIS chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre Dame-des-Victoires, 28, — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 4 MARS 1897

A PROPOS DE L'ÉLECTION

D'UN PRÊTRE RÉPUBLICAIN

La Chambre des députés va discuter aujourd'hui jeudi le rapport de M. Isambert sur l'élection à Brest de M. l'abbé Gayraud.

Ce rapport conclut à l'enquête pour deux motifs : ingérence du Clergé, ingérence du Pape.

En ce qui concerne l'ingérence du Clergé et les griefs relatifs à la pression que certains recteurs de paroisse auraient exercée sur la conscience des catholiques, nous attendrons le débat public pour les examiner s'il y a lieu. Ils nous rappellent trop les accusations du même genre portées si souvent par l'intolérance sectaire à propos d'autres élections et qui se sont évanouies au grand jour de la discussion.

Mais nous répondons dès aujourd'hui au grief relatif à l'ingérence du Pape. Le rapport raisonne ainsi :

« Ce serait une usurpation sur l'indépendance nationale que l'intervention du Pape dans le choix des candidats aux sièges politiques en France.

» Les faits avancés ou établis ne prouvent pas que cette intervention se soit manifestée à Brest, mais ils permettent de se demander si elle n'a pas existé,

» C'est à éclairer cette question que servira l'enquête. «

Quels sont les faits que la commission reconnait n'être pas décisifs, et qui pourtant suffisent à éveiller ses ombrages sur l'intervention pontificale dans nos affaires intérieures?

On seul est indiqué avec précision. D'après le rapport, une lettre aurait été écrite par le marquis Marc-Swiney, chambellan intime de Sa Sainteté, et elle contiendrait ces mots: « désormais le Pape aura à la Chambre un missionnaire apostolique qui portera dans l'illustre assemblée la vrai doctrine et la bonne parole. »

Ce terme de « missionnaire apostolique », titre sous lequel l'abbé Gayraud était connu et s'est présenté, s'éclaire d'une lueur suspecte aux yeux investigateurs de M. Isambert; il voit dans ce « missionnaire apostolique » un envoyé de la curie romaine, dans ce titre l'aveu même des pouvoirs que l'abbé Gayraud aurait reçus. Et le rapport se demande si le nouveau député « a été envoyé à la Chambre comme le représentant de la France ou comme un missionnaire du Souverain Pontife. »

M. Isambert, quand il écrit cela, témoigne-t-il de sa propre ignorance ou compte-t-il sur l'ignorance des autres ? Nous ne savons. Mais quiconque n'est pas tout à fait étranger aux formules de la hiérarchie ecclésiastique sait que le titre de missionnaire apostolique, loin d'indiquer aucun lien particulier avec Rome, n'est un titre effectif que dans les pays étrangers où il désigne spécialement le prêtre missionnaire, celui qui va prêcher l'Evangile aux infidèles. En France, le titre de missionnaire apostolique est une simple dénomination communément donnée aux prêtres qui n'ont pas de fonctions dans un diocèse mais ont préféré garder toute l'indépendance de leur zèle, rester les maîtres de leur activité, et sont en quelque sorte dans le clergé ce qu'un corps franc est à une armée régulière.

La même ignorance a seule permis à M. Isambert de donner tant de crédit à la lettre de M. Mac-Swiney, « chambellan intime de Sa Sainteté. » M. Isambert a vu d'ici M. Mac-Swiney écrire à Rome, sous la dictée du Pape, cette lettre avec l'autorité d'un chambellan! bien plus : d'un chambellan intime! Le malheur est que le pape n'a ni chambellan intime ni chambellan d'aucune sorte.

M. Mac-Swiney est un des très nombreux personnages qui ont sollicité et obtenu le titre de « camérier de cape et d'épée ». Ce titre autorise à porter dans les cérémonies du Vatican un costume à la Henri IV, et la fraise gaudronnée, à demeurer dans les salons d'attente durant les audiences. Il n'ouvre ni la porte du cabinet du Pontife, ni la clef des véritables affaires.

M. Mac-Swiney, que nous croyons Ecossais, au moins d'origine, s'il avait dans une lettre tenté d'engager le Souverain Pontife à propos de la candidature de Brest, aurait eu deux fois tort : comme étranger de se mêler à une élection française, et comme catholique de parler sans droit au nom du Pape. Mais quiconque parle du Pape engage-t-il le Pape ?

Le Pape ne peut être engagé que par lui-même ou par ses représentants autorisés. Dans l'ordre religieux il y a les évêques, dans l'ordre politique le nonce. M. Isambert cite-t-il sur l'élection de Brest, une parole soit du nonce, soit de l'évêque compétent, soit du Pape ? Non.

Et il ne citera rien non plus le jour du débat, parce que le Pape est volontairement resté et restera, par une volonté constante, étranger aux questions de candidatures en France. Le Pape, en indiquant aux catholiques, par un enseignement d'ordre général la voie ou l'intérêt de la paix religieuse les devait engager, a exercé son magistère et son droit. Mais il connait ce qui doit être laissé à la liberté et au choix des électeurs dans chaque pays, et, résolu à ne jamais entreprendre sur cette liberté, il ne l'a gênée à Brest par aucune désignation de personne.

Donc, si l'enquête avait pour cause un doute sur la question de savoir si le Pape a investi l'abbé Gayraud d'une candidature officielle ou officieuse, l'enquête n'aurait pas intervenu: la candidature de l'abbé Gayraud est l'œuvre du clergé breton.

Or celui-ci s'est par son choix déclaré contre la monarchie. Les électeurs qui ont ratifié ce choix ont adhéré à la république. Pourquoi donc cette évolution est-elle mal accueillie par des républicains ?

Parce que les républicains comme M. Isambert, liés aux loges maçonniques et partisans déterminés de la guerre religieuse, considèrent que le plus grand danger pour eux est l'avènement des catholiques à la République, et veulent empêcher ce mal à tout prix et par tous les moyens.

Qu'aurait-il fallu pour satisfaire ces étranges républicains ? Que le Pape intervint pour soutenir contre un républicain catholique la candidature monarchiste de M. de Blois.

LES DEVOIRS D'UN CITOYEN

Dans son dernier numéro, une revue catholique américaine publiée à Washington, donne ces conseils pratiques aux citoyens d'un pays libre. Nos lecteurs trouveront que les Français ont à faire leur profit des fortes paroles adressées à des compatriotes par un catholique américain.

« Je crois avec un théologien éminent que pour un chrétien c'est un devoir de voter aussi bien que de prier. L'œuvre de la politique est l'œuvre des chrétiens. Si, comme nous l'avons vu, un parti gouvernemental est inévitable dans un pays libre, c'est un devoir absolu pour tout citoyen de prendre part aux meetings préparatoires, aux élections du parti avec lequel il agit. Si le bien du pays dépend de l'honnêteté du gouvernement, ce que personne ne contestera, si c'est une obligation et un devoir de religion pour chaque citoyen d'agir suivant ses convictions politiques, et c'est un axiome qu'il en est ainsi, il se présente une conclusion qu'il est impossible de ne pas tirer.

» Cette conclusion c'est que le premier acte politique qui réclame l'attention d'un citoyen, c'est d'être présent aux réunions préparatoires, aux élections, et d'exprimer par sa présence, par sa voix et par son vote, sa préférence pour tels ou tels délégués, et par là même, indirectement, son choix pour tel candidat. Personne n'a le droit de se plaindre que son parti ou son pays va de travers quand il ne prend point part à ces réunions préparatoires, aux élections. L'homme qui dit qu'il ne prend point d'intérêt à la politique, ou tout au moins qu'il ne s'y intéresse pas au point d'y consacrer une soirée, devrait se prendre de honte en voyant l'état de choses contre lequel il crie si fort. Chacun devrait se rappeler que lorsqu'un parti devient l'instrument d'hommes corrompus ou ignorants, il est en danger et mérite une défaite non seulement passagère, mais définitive... »

« La réunion préparatoire à l'élection est l'ordre politique, et la vertu ou la corruption est le fruit politique, absolument comme la moisson est la conséquence de l'ensemencement. Si la religion, dans son sens large de devoir envers Dieu, exige de l'homme qu'il fasse ce qui est en son pouvoir en fait de travail, de sacrifice et d'effort, d'intention ou d'action, et si nous exigeons nous-mêmes de nos gouvernements une administration irréprochable, les réunions préparatoires aux élections réclament assurément notre attention, notre présence, nos encouragements. »

LE REFERENDUM SUISSE

Comme on le prévoyait, le peuple suisse vient de rejeter, par le *referendum*, le projet de loi établissant une *Banque d'Etat*.

Le nombre des votants a été de 440.834, sur lesquels 192.610 ont voté *pour* le projet, et 248.191 ont voté *contre*. C'est donc à la majorité de 56.000 voix que le peuple s'est prononcé contre le système de la Banque d'Etat.

Les cantons où dominent l'esprit socialiste et les influences allemandes, Berne, Zurich, Argovie, Thurgovie, ont donné une majorité au projet. Les cantons libéraux, tous ceux de la Suisse romande et de langue française, ont repoussé le projet : Vaud, par 40.000 voix contre 4.400; Genève, par 10.000 contre 3.000; Fribourg, par 16.000 contre 3.900, etc.

Les cantons pour ainsi dire fondateurs de la liberté helvétique, Uri, Schwytz, Obwald, ou règnent encore les traditions séculaires d'indépendance, et où subsiste (dans les deux derniers notamment) le gouvernement direct du peuple, ont voté presque à l'unanimité contre le projet.

Ce vote ne réjouira pas les radicaux et les socialistes français.

MICROPHONOGRAPHE

Appareil amplificateur des sons. — Un microscope auditif. — La voix électrique. — Le microphonographe. — Les bruits de la vie. — Enregistrement de la pensée. — Le frissonnement du cerveau pendant le travail cérébral. — Application au diagnostic des maladies. — Inscription méthodique des plus petits bruits. — Une oreille magique. — Appareil répétiteur et amplificateur. — Un discours entendu de 10,000 personnes. — Comment on fait entendre la « Marseillaise » aux sourds.

M. de Parville nous fait connaître un instrument d'un effet merveilleux inventé par M. Dussaud, député, professeur à la Faculté des sciences de Genève, un jeune physicien qui a déjà enrichi la science de très intéressantes découvertes.

Le nouvel appareil a été baptisé, par M. Dussaud, du nom expressif de « microphonographe » ; il est à l'oreille ce que le microscope est à la vue ; il permet de distinguer les plus petits frémissements de la matière, comme le microscope donne le moyen de saisir les détails que nous ne verrions pas sans instrument.

Qu'est-ce que le microphonographe ? Au fond, c'est un phonographe d'abord, mais c'est surtout un amplificateur énorme des sons produits par le phonographe. L'instrument comprend, par suite, deux appareils distincts: l'enregistreur phonographique, le répétiteur amplificateur des sons.

L'enregistreur est constitué en principe par un puissant phonographe : cylindre horizontal mû par un mouvement d'horlogerie ; le cylindre porte une enveloppe de cire devant laquelle se déplace un burin qui laissera une empreinte sur la matière molle. Le déplacement du burin est commandé par une membrane élastique et de petits électro-aimants. Le système diffère absolument de celui d'Edison dans le détail.

Pour enregistrer les bruits sur la cire, on dispose sur l'organe à examiner un microphone qui recueille les sons et les transmet électriquement par l'intermédiaire des petits électro-aimants à la membrane élastique du phonographe et, de là, au burin. Le courant électrique peut être énergique, puisqu'il est produit à volonté par une pile de 4 à 60 éléments au sulfate de mercure. Cette disposition donne une grande intensité aux sons transmis par le microphone à la membrane vibrante de l'instrument phonographique. Aussi, par l'intermédiaire du burin, les sons se marquent profondément sur la cire, ce qui assure ultérieurement leur reproduction fidèle et puissante.

Avec cet enregistreur, il devient facile de mettre en évidence les variations des battements du cœur. Produit-on artificiellement chez un sujet sain une de ces palpitations, aussitôt le microphone appliqué sur le cœur note le rythme et l'intensité des battements. L'instrument les grave, et on peut ensuite les reproduire à volonté en le faisant fonctionner avec l'appareil répétiteur qui sera esquissé dans un instant. M. Dussaud a pu ainsi, à la Sorbonne, enregistrer, d'une manière analogue, les changements de rythme du cœur dues aux émotions d'un artiste qui va chanter ou d'un orateur qui prononce les premiers mots de son discours. Il sera donc possible de saisir et de conserver, non seulement comme on le faisait déjà, les chants, la parole, mais encore les mouvements émotifs, les mouvements de la pensée.

Lorsqu'un poète lit des strophes passionnées, le cœur bat plus vite, et l'appareil enregistre des coups secs précipités, rapides : c'est l'émotion, la passion qui s'inscrit à son tour, en sorte que l'on inscrit en quelque sorte l'état d'âme du sujet. Et dans un mois, dans dix ans, on pourra, en faisant parler l'instrument, faire revivre cette émotion passée. L'instrument intéresse donc considérablement la psychologie.

Et déjà, en effet, on se préoccupe d'enregistrer avec le nouvel appareil « les bruits de la pensée ». Dans les heures de grande activité cérébrale, l'afflux sanguin au cerveau produit une série de bruits dont la boîte crânienne est comme le résonnateur. M. G.-F. Jaubert était dernièrement : « La pensée rend un son imperceptible pour l'oreille, c'est peut-être une harmonie mystérieuse et douce qui s'en va remplir les milieux inconnus où elle s'agite et où se passent les phénomènes psychiques et télépathiques. » Avec le microphonographe, on pourra étudier la pensée, juger de sa force et de sa durée.

Au point de vue médical, le diagnostic n'est plus passager. On a saisi au vol les détails de l'auscultation. On peut indéfiniment reproduire les bruits en les comparant aux bruits de la veille ou du lendemain. Le professeur de pathologie sera mis en mesure de faire entendre à ses auditeurs les bruits normaux et anormaux du corps humain. Tout s'est enregistré. Le praticien les gardera et étudiera leurs variations, et il ne pourra indéfiniment sans avoir besoin de nouveau du malade.

Il y a bien d'autres bruits dans la nature qui nous échappent, vibrations du sol, bruits vagues et mal déterminés. On saura les recueillir aussi. Et les naturalistes auront un instrument commode pour étudier les petits bruits infinitésimaux que produisent les insectes par le fonctionnement de leurs organes. Déjà on peut percevoir la marche des fourmis quand elles s'en vont en bataillons serrés défiler sur les allées d'un jardin.

Nous avons dit comment le microphonographe enregistrait les plus infimes vibrations sonores. Un microphone applique sur la région à ausculter, et l'instrument recueille les bruits. Les voilà gravés, imprimés sur la surface de cire. Maintenant il faut amplifier encore et faire que, lorsqu'on voudra reproduire les bruits enregistrés, ils soient perçus avec une intensité énorme. De même que l'on agrandit de petites photographies, au moyen d'une lanterne de projection, de même, par un autre système, M. Dussaud agrandit les sons. C'est l'appareil répétiteur.

M. Dussaud prend la bande de cire gravée obtenue avec l'appareil enregistreur, et la place sur un autre phonographe, entraîné par un autre mouvement d'horlogerie, avec style mousse, fixé sur une membrane vivante. Quand le cylindre tourne, le stylet rencontre les traits qui pointillent la cire, va et vient, et fait vibrer la membrane. Mais sur la membrane est installé un microphone lilliputien. Et c'est cette addition qui grossit le bruit. Dans ce petit microphone, on fait encore passer un courant électrique puissant de 1 à 60 éléments au sulfate de mercure. Et le courant revient du microphone à un cornet analogue au téléphone de Bell. Il n'y a plus qu'à écouter. L'amplification des sons est en raison de l'énergie du courant électrique. On en est maître dans de larges limites

Et la preuve que les sons sont extrêmement amplifiés, c'est qu'ils finissent par être perçus par les sourds. Criez un mot quelconque à l'oreille d'un sourd, et généralement, vous perdez votre temps. Mais donnez au même sourd récalcitrant le cornet microphonographique, et aussitôt il entendra. M. Dussaud a réalisé cette expérience. On fait jouer à l'appareil la *Marseillaise* à deux pas d'un jeune sourd muet. La physionomie reste triste ; il n'entend rien. On lui applique sur l'oreille le cornet téléphonique. Aussitôt son visage s'épanouit et reflète le plaisir qu'il éprouve. Il faut presque lui arracher le cornet des mains, tant qu'il voudrait continuer à percevoir la musique. Celui-là, bien que sourd, aura entendu enfin la *Marseillaise*. Il est clair qu'en pratique le procédé ne serait pas précisément commode s'il s'agissait d'entretenir une conversation avec un sourd par l'intermédiaire compliqué de l'enregistreur et du répétiteur microphonographiques. Mais l'instrument peut servir à améliorer l'éducation auditive des jeunes sourds muets.

Ces sujets étant sourds ne sont muets que parce qu'ils n'ont jamais entendu les sons. Avec l'appareil Dussaud, on leur répétera des milliers de fois les mêmes voyelles; on améliorera leur prononciation. La surdité elle-même sera, de son côté, diminuée. Les facultés auditives s'affaiblissent de plus en plus par le manque d'usage. Le microphonographe réveille, par une gymnastique auriculaire, les organes endormis et inertes. On est arrivé ainsi à de sensibles améliorations en appliquant l'appareil à des sourds chaque jour pendant une heure.

Mais, réciproquement, il ne faudrait pas mettre le cornet à l'oreille d'un sujet entendant bien : l'intensité du son est telle qu'il éprouverait rapidement de violentes douleurs. Il est clair qu'avec un microphonographe puissant, comme l'établit en ce moment M. Dussaud pour l'Exposition de 1900, on pourra reproduire un discours ou une fanfare qu'entendront facilement plus de 10,000 personnes. C'est la voix amplifiée, une voix de géant traversant au loin des espaces considérables. De la vraie magie moderne ! On parlera donc plus d'une fois de l'étonnant microphonographe de M. Dussaud !

LES ÉVÉNEMENTS D'ORIENT

Un fait capital domine la situation : les notes à la Grèce et à la Turquie ont été remises, mardi, tant à Athènes qu'à Constantinople.

Un délai de six jours est imparti à la Grèce pour exécuter la volonté de l'Europe unie. Il n'y a donc plus qu'à attendre. La patience de l'opinion ne sera certainement pas exempte d'anxiété.

En effet, les dépêches indiquent qu'en Crète la situation est singulièrement obscure et troublée. Le canon gronde et le sang coule abondamment. Il n'est pas juste qu'à cet incident vraiment imprévu de la révolte des gendarmes réprimée par la force militaire, qui ne démontre combien est compliquée la tâche impartie aux consuls et amiraux européens. Elle déconce aussi les nombreuses difficultés auxquelles on se heurtera à l'heure de l'exécution des réformes dans l'étendue de l'empire ottoman. A Kandanos, on se trouve en présence d'un indéchiffrable imbroglio. Les dépêches de la Canée et celles de source grecque sont tellement enchevêtrées qu'il est difficile de démêler la vérité dans ce flot de télégrammes.

L'ÉMEUTE DES GENDARMES TURCS à La Canée

Le rédacteur envoyé spécialement en Crète par le journal l'*Eclair* envoie à ce journal le télégramme suivant :

La Canée, 2 mars. — J'ai pu ce matin, avec M. Leca, chancelier du consulat de France, me rendre de la Canée à la baie de La Suda, par la route qui a été le théâtre du combat d'avant-hier. Au fur et à mesure que nous avancions, nous avons pu constater que le pays était complètement dévasté. Toutes les maisons des villages situés sur la route sont en ruines. De distance en distance des barricades maintenant abandonnées coupent le chemin sur lequel personne n'ose plus s'aventurer. »

Voici quelques détails complémentaires sur l'émeute des gendarmes turcs : Après cinq sommations faites aux rebelles, des détachements de matelots italiens et russes conduits par Suleiman-Bey, colonel de la gendarmerie turque, le colonel anglais Bor, commandant provisoire du nouveau corps de gendarmerie, et un capitaine italien se sont avancés.

A ce moment, trois coups de feu sont partis du poste où les mutins s'étaient barricadés.

» Suleiman-Bey atteint par une balle, est tombé mort sur le sol, tandis qu'un marin italien était blessé.

» Les officiers qui commandaient les détachements de marins ont alors donné l'ordre à leurs hommes de tirer sur les rebelles.

» A la première décharge, deux gendarmes ont été tués et deux blessés. Il n'en a pas fallu davantage pour décider les rebelles à se rendre.

» Je viens de visiter le théâtre de la lutte et je n'oublierai jamais le spectacle que présentait la cour du Konak où se trouvaient rassemblés les rebelles prisonniers sous la surveillance des détachements des marins de toutes les nations sur le qui-vive et prêts à tirer au premier signal.

» D'énormes flaques de sang se trouvaient encore près de la porte.

» Et tandis que les blessés déposés dans la salle de gardes poussaient des hurlements, les trente prisonniers, croyant être fusillés, s'agenouillaient au milieu de la cour et demandaient grâce.

» Des consuls, des journalistes vont et viennent. On entend des commandements dans toutes les langues. La scène est vraiment émouvante.

» Les trois gendarmes qui ont tiré les coups de feu ont été emmenés à bord du *Bartbar*. Ils seront probablement fusillés demain. »

Dernières Nouvelles

En Crète

Londres, 3 mars. — On télégraphie de la Canée au *Times* que les Turcs assiégés dans Spinalonga ont été délivrés, et que l'on n'a aucune nouvelle positive quant à la situation à Kandans.

« J'ai pu ce matin, écrit un correspondant, avec M. Leca, chancelier du consulat de France, me rendre de la Canée à la baie de La Suda, par la route qui a été le théâtre du combat d'avant-hier, au fur et à mesure que nous avancions, nous avons pu constater que le pays était complètement dévasté. Toutes les maisons des villages situés sur la route sont en ruines. De distance en distance des barricades maintenant abandonnées coupent le chemin sur lequel personne n'ose plus s'aventurer. »

La Canée, 3 mars, 10 h. 25 matin. — Hier matin les amiraux ont invité le commandant de la flotte grecque à s'entendre avec le colonel Vassos pour délivrer les Turcs prisonniers à Selino, le gouvernement grec ayant envoyé dans ces eaux deux navires de guerre pour embarquer les femmes et les enfants musulmans.

Le commodore Reineck, commandant de la flotte grecque, répondit que les grandes puissances ayant pris Selino sous leur protection et l'ayant en même temps rendu responsable de toute action grecque sur cette ville, cette question ne regardait plus la Grèce.

Néanmoins, sur l'ordre exprès du roi Georges, le commodore Reineck et les consuls grecs sont partis ce matin pour Selino.

La Canée, 3 mars. — On apprend que cinq marins anglais et un détachement de vingt marins français, avec un officier, ont débarqué dans la province de Sfia, afin de délivrer les musulmans cernés à Zero-Skiadia. On espère que le vice-consul grec obtiendra que les insurgés laissent partir les musulmans de Selino.

Un léger tremblement de terre a eu lieu hier soir.

La Canée, 3 mars, midi 30. — L'*Hydra* reste dans le port. Le commodore Reyneck confère avec les amiraux. Un torpilleur autrichien a remorqué un petit voilier le *Kisamo* plein de vivres. Le cuirassé italien *Sardegna* est attendu. Les patrouilles dans la ville sont doublées.

Des obsèques solennelles ont été faites à Suleiman-Bey colonel de la gendarmerie turque tué par ses hommes révoltés.

Les officiers des détachements internationaux y assistaient.

Athènes, 3 mars, midi 50. — La prise de Candano, en Crète, annoncée hier par une dépêche de Copenhague disant que sept mille musulmans avaient péri, n'est pas confirmée, mais les forts des alentours ont été enlevés.

On confirme les démarches actives des amiraux et des consuls, y compris celui de Grèce, pour sauver la garnison turque avec les femmes et les enfants enfermés dans la citadelle.

L'ultimatum des puissances

Londres, 3 mars. — Le correspondant du *Daily News* à Athènes dit tenir de la source la plus autorisée que la Grèce repoussera l'ultimatum des puissances.

Le correspondant du *Standard* dans la même ville dit que la réponse du gouvernement grec à la note des puissances est attendue dans le courant de la semaine.

La réponse de la Grèce

Le *Temps* reçoit la dépêche suivante :

« Athènes, 3 mars, 1 heure 40. — La note des puissances donnant un délai de six jours pour la retraite de la flotte et des troupes n'a produit aucun découragement.

» Tous pensent que le meilleur moyen de résoudre la question sera l'ouverture des hostilités avec la Turquie; car alors on espère ici que les puissances ne maintiendront pas la marine grecque, laquelle constitue la principale arme d'attaque contre les Turcs.

» Probablement la réponse grecque sera négative, étant donnée l'excitation patriotique.

» Aujourd'hui aura lieu une manifestation en faveur de la guerre. Les comités enrôlent de nombreux volontaires venus de toutes les provinces grecques-turques. »

Indignation des Grecs. — L'organisation de la résistance

Paris, 3 mars. — La *Patrie* reçoit de son correspondant particulier à Athènes qui est, croyons-nous, directeur du journal officieux l'*Asty*, la dépêche suivante, que nous reproduisons sous réserves :

« L'annonce de la remise de l'ultimatum des puissances a causé une indignation indescriptible.

» Cet après-midi, un meeting monstre doit avoir lieu pour protester contre un aussi monstrueux abus de la force.

» L'autonomie proposée est considérée comme une solution hybride, inacceptable.

» On ne redoute pas le blocus. En prévision de cet événement, la Ligue nationale va proposer de transporter la capitale du royaume à Larissa.

» La résistance est organisée sur les frontières de Thessalie.

» Au cas où la menace de blocus se réaliserait, la flotte grecque quitterait le Pirée pour Salonique. »

Athènes, 3 mars, 3 h. 40 soir. — Les journaux sont unanimes à conseiller la résistance. L'officieuse *Proia* ne comprend pas pourquoi une guerre gréco-turque menacerait la paix de l'Europe.

L'*Asty* dit que l'autonomie constitue un rapiécage diplomatique ne pouvant pas résister à la force des choses, et à l'exaspération où les passions religieuses sont arrivées en Crète.

BOURSE DE PARIS DU 4 MARS

FONDS D'ETAT FRANÇAIS & ÉTRANGERS

Pr. clôt.		Ouvert	Clôture.
102 55	3 0/0 comptant	102 65	102 60
102 50	3 0/0 terme	102 80	102 50
100 50	3 0/0 Amort. compt.	100 70	..
100 70	3 0/0 » terme	100 75	..
105 70	3 1/2 comptant	105 65	105 55
..	3 1/2 terme	105 75	105 80
..	Emprunt Tonkin	92 75	..
..	Argentins	64	..
..	Autriche	105 50	..
..	Brésil	68	67 65
101 05	Chine 4 0/0	101 80	..
..	Egypte unifiée	105 60	105 50
64	Espagne exter. comptant	63	63
63 25	» terme	63 50	63 85
..	Italien 5 0/0 comptant	89 65	89 65
89 80	» terme	89 92	89 40
103 90	Hongrois 4 0/0	103 75	103 65
23 20	Portugais 3 0/0 compt.	23 50	..
..	» terme	23 50	..
18 30	Turc (série 6) terme	18 60	18 65
104	Russe 4 0/0 1880	104 20	..
91 80	— 3 0/0 1891	91 90	..
104 60	— 4 0/0 1894	104 60	..
101	— 3 1/2 1894	101 15	101 30

(Cours au comptant)

Pr. cl.			Clôture	Pr. cl.		Clôture
..	CRÉDIT FONCIER	Bons 1887	64 50	479 ..	Ardennes	427 ..
..		— 1888	65 75	477 25	Est 3 0/0 anc.	477 25
512 ..		Commun.	1879 509 ..	488 ..	— nouv.	488 ..
507 ..		—	1880 507 ..	493 ..	Nord 3 0/0 anc.	492 ..
505 ..		—	1891 494 75	..	Nord 2 1/2	..
510 ..		—	1892 5 %	481 75	— nouv.	495 ..
..		Foncières	1877	462 50	Orléans 3 0/0 a.	490 50
509 ..		—	1879 507 ..	470 ..	— n.	486 ..
492 ..		—	1883 493 ..	481 50	Orléans 2 1/2 0/0	473 ..
505 ..		—	1885 505 75	499 ..	Ouest 3 0/0 anc.	479 ..
504 ..		—	1885 503 50	—	— nouv.	481 50
486 20		F. 90 fr. p.	1895 485 50	480 50	Sud de France	477 ..
490 ..		Obl. 1855-60	3 0/0 687 50	465 50	Econom. 3 0/0	466 ..
505 ..		—	1865 4 0/0 575 25	466 ..	Ville Lyon 1889	102 ..
453 ..		—	1869 3 0/0 4 25 fcl	102 ..	Marseille 1877	.. ..
418 ..		—	1874 3 0/0 415 75	411 75	Bordeaux 3 0/0	126 ..
586 50		—	1875 4 0/0 588 ..	126 ..	— 1886	506 ..
596 ..		—	1876 4 0/0 587 ..	515 ..	Montpellier 1895	.. ..
411 50		—	1886 3 0/0 414 ..	409 50	Dette Tunis	510 ..
107 ..		—	4 0/0 105 ..	.. ..	P.-L.-M. fus. a	.. ..
394 ..		—	1892 2 1/2 394 50	.. ..	— fus. n.	.. ..
99 95		—	4 0/0 99 25	.. ..		

Bourse commerciale de Paris du 4 mars 1897

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
	Alcool			Avoines			Farines	
Cour	21 ..	23 ..	Cour	15 85	15 80	Cour	47 30	45 25
Proch.	23 25	23 25	Proch	15 80	15 85	Proch	45 30	45 20
M.-Av.	23 50	23 50	M.-Av.	15 80	15 85	M.-Av.	45 50	45 35
4 mai	24 ..	24 ..	4 mars	15 75	15 75	4 mars	45 40	45 85
	Blés		4 mai	15 75	15 75	4 mai	45 30	45 85
				Orge			Corbeil	
Cour	21 35	21 35	Cour	20 75	20 75			
Proch	21 50	21 35	Proch	20 ..	20 75		Sucres	
M.-Av.	21 70	21 65	M.-Av.	21 25	21 50	Cour	25 62	25 50
4 mars	21 15	21 20	4 mai	21 ..	21 25	Proch	24 ..	24 ..
4 mai	22 15	21 20	4 dem	21 ..	21 25	M.-Av.	26 20	26 37
	Seigles			Colza		4 mars	27 37	27 37
Cour	15 50	15 75	Cour	55 25	54 50	4 mai	27 37	27 37
Proch	15 ..	15 90	Proch	54 25	53 75	4 oct.	27 37	27 37
M.-Av.	15 90	15 90	M.-Av.	55 25	54 50	Roux.	24 75	25 75
4 mars	15 ..	15 20	4 mai	55 25	55 ..	Raffin.	96 50	96 50
4 mai	15 50	15 50	4 dem	55 25	55 ..	Chrystal	..	..

Au moment de mettre sous presse, la Bourse de Paris, ne nous est pas parvenue.

BOURSE DE LILLE DU 4 MARS

(par Al téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd
Lille 60, r. 400	.. ..	481 ..	OBLIGATIONS		
» 90, r. 500	.. ..	506 ..	Bains Hôtels	.. ..	500 ..
» 68, r. 500	.. ..	513 ..	Union ln. N.	.. ..	440 ..
» 77, r. 500	.. ..	505 ..	Gaz de Wazem	.. ..	512 50
» 84, r. 400	.. ..	505 ..	Ch. d. fer Econ.	.. ..	5 ..
» 84, 1/4	.. ..	405 ..	Demain Anzin.	.. ..	547 50
» 87, r. 400	.. ..	505 ..	Cambrésis	.. ..	342 50
» 93, r. 500	.. ..	507 ..	CHARBONNAGES		
Roub.-T. 1860	.. ..	44 ..	Anche, 12e	11450	11470 ..
Roubaix. 1893	.. ..	506 ..	Anzin, 100e d.	.. ..	4910 ..
Amiens	.. ..	125 ..	Blanzy	1300 ..	1290 ..
Dép. du Nord	107 50	107 75	Bruay	.. ..	2290 ..
Tourcoing 1878	.. ..	509 ..	Bully-Gren., 6e	2935 ..	2900 ..
Armentièr. 86	.. ..	510 ..	Campagnac	.. ..	840 ..
Dumat, libérée	.. ..	504 ..	Carvin	.. ..	1070 ..
Valenciennes	.. ..	590 ..	Courrières, 10e	1005 ..	1010 ..
Verley, Decr.	.. ..	152 ..	Crespin	.. ..	95 ..
C. Platelet Cie	.. ..	360 ..	Douchy	.. ..	781 ..
Crédit d. Nord	.. ..	565 ..	Dourges	.. ..	11050 ..
H. Devilder	.. ..	1250 ..	Drocourt, 1/2 s.	.. ..	1800 ..
Banq. rég. Nord	.. ..	200 ..	Escarpelle	.. ..	2570 ..
Ce Esc. Roub.	.. ..	546 25	Epinac	.. ..	640 ..
Gaz de Wazem	.. ..	470 ..	Ferfay	.. ..	5 ..
Le Nord, ass.	.. ..	2600 ..	Albi	1128 ..	1130 ..
Union g. Nord	.. ..	455 ..	Lens	.. ..	29500 ..
St-Sauv. Arras	.. ..	200 ..	Lens (100)	.. ..	260 ..
Un. ln. Nord	.. ..	140 ..	Liévin	.. ..	4320 ..
Constr. Amin	.. ..	115 ..	Marles 50 0/0	.. ..	112 ..
Ciments franç	.. ..	270 ..	Marles 70 0/0	.. ..	2950 ..
Est-Lee-Blanch	.. ..	385 ..	Meurchin	1380 ..	7300 ..
Tramw. Nord	.. ..	50 ..	Ostricourt	.. ..	345 ..
L. Allart, t. p.	.. ..	410 ..	Sincoy-le-R.	.. ..	.. ..
Bat. à hélice	.. ..	100 ..	Thivencelles	.. ..	450 ..
Chem Econom	.. ..	496 75	Vicoigne et N.	.. ..	1860 ..
Bronta et Ci	.. ..	820 ..	OBLIGATIONS		
C-Liquid R.-T.	.. ..	.. ..			
Eaux Dunkerq	.. ..	175 ..	Béthune 1877	.. ..	452 ..
Tréfilerie	.. ..	.. ..	Drocourt 6%	.. ..	516 ..
Blache-St-V.	.. ..	5612 50	Marles 1893	.. ..	517 ..
Denain Anzin.	500 ..	500 ..	Liévin 1885	.. ..	505 ..
Usin Villerupt	.. ..	560 ..			

Marchés de Lille du 4 mars 1897

SUCRES. — Raffinés n° 1, cote officielle, 98 50 à .. .. ; 88 degrés, cote com., 15 .. à .. .. ; n° 3, cote com., .. à .. .

ALCOOLS. — 3/6 betteraves disponible, cote offic., 35 .. .. .. — Mélasse (cote com.), ... à .. ..

Cours de clôture au comptant du 4 mars

Cours Précédent	VALEURS	Cours du jour
102 85 ..	3 0/